

Réunion du Bureau du Comité de Direction

Procès-verbal

Lundi 10 janvier 2022
au DISTRICT MOSELLAN de FOOTBALL
et par visioconférence
18 heures

Présidence : Christophe SOLLNER

Secrétariat : Henri VIGNERON

Membres présents :

Michel GOTTE, Vincent MERULLA, Edmond MICHALSKI, Dominique PAUL,
Pierre TAESCH, Michel WIRIG

Participe en visioconférence :

Renée KLEIN

Assistent : Emmanuel SALING, Directeur Général

Aurélien FERRARI, Conseiller Technique Régional

Ordre du jour

1. Carnet

Décès

- Jean-Pierre GOUJARD, éducateur du FC METZ
- Camille VINCKEL, ancien président de l'USC KOENIGSMACKER et ancien membre de la Commission de Thionville

Prompts rétablissements à

- Alain LEFEVRE, président de la Commission Féminine
- François FISCHER, membre de la Commission « Aides aux clubs »

2. Informations du président.

- Frais des membres de la CRTIS : après réclamation des membres, ils seront envoyés prochainement aux intéressés.
- Groupe de travail sur l'arbitrage FFF : Vincent MERULLA, président de la CDA mettra son savoir-faire et son expérience au service de ce groupe chargé de proposer des améliorations à l'arbitrage du football amateur en France.
- SARREGUEMINES FC : la nouvelle équipe dirigeante de ce club souhaite l'appui du District Mosellan de Football. Une rencontre sera prochainement organisée par le président du DMF.

3. La phase de printemps des compétitions

La phase de printemps des compétitions du DMF reprendra le week-end du 5 et 6 mars 2022 si ... la pandémie le permet.

Un appel à engagements d'équipes supplémentaires est lancé sur le site du DMF. Il prendra fin le 20 janvier 2022 et devrait permettre la participation de quelques équipes complémentaires en D4, dans les catégories de Jeunes et en Loisir-vétérans.

Les Commissions dédiées pourront dès lors se réunir afin de constituer les groupes des Championnats Jeunes à 11, des Championnats MOSELLE U13, des Championnats MOSELLE Seniors pour le D4 en phase de printemps à deux niveaux.

Les organigrammes de fin de saison des différents championnats seront à prévoir, celui des seniors subissant, du fait du nombre d'équipes forfaits en automne, des aménagements indispensables.

Les travaux des commissions sur ces sujets seront présentés pour validation et corrections éventuelles lors de la réunion plénière du Comité de Direction du 7 février 2022.

À la demande de l'ETR, le calendrier général des U 13 a dû être modifié. Le Bureau du Comité de Direction avalise la proposition du président de la Commission U 13. Le FESTIVAL U13 et U13F se déroulera les 9 et 10 avril 2022 sur les installations de la RS MAGNY, lieu retenu initialement.

Il est constaté que si les effectifs licenciés sont en augmentation le nombre d'équipes n'est pas en adéquation de cette évolution positive.

Le Bureau du Comité de Direction avalise les propositions d'accessions en championnats interdistricts émanant de la Commission « Pratiques Jeunes à 11 » et de la Commission U13 suivantes :

- **Catégorie U13 :**

Les équipes classées à la première place de chacun des quatre groupes de D1 des Championnats MOSELLE U13 : VEYMERANGE (groupe A), FC GUÉNANGE (groupe B), CA BOULAY (groupe C), US BEHREN (groupe D)

A noter que l'équipe 2 de l'APM Metz ne peut accéder, l'équipe 1 de ce club évoluant déjà au niveau du championnat interdistricts.

- **Jeunes à 11 :**

. Les équipes classées à la première place de chacun des quatre groupes de D1 des Championnats MOSELLE U15 : TS BERTRANGE (groupe A), RS MAGNY (groupe B), AS MONTIGNY (groupe C), US BEHREN (groupe D)

. L'équipe du Championnat MOSELLE U17 de D1 : CA BOULAY à la suite du match de barrage.

. Championnat MOSELLE U18 (les trois meilleurs premiers départagés au classement du Challenge du Carton Bleu) : US THIONVILLE LUSITANOS (2^e, - 2 points), FC DIEUZE (4^e, - 3 points), US HILSPRICH (5^e, - 3 points)

Les clubs ont la possibilité d'interjeter appel selon la réglementation en vigueur.

4. Les actions techniques

. **Directives de l'ETR** : en raison des directives liées à la pandémie les formations sont soit annulées soit reportées et ce jusqu'au 31 janvier 2022.

. **Rassemblements U11 des 22 et 29 janvier 2022** : programmés au FIVE de MOULINS-LÈS-METZ, le Bureau du CD décide d'annuler ces deux rendez-vous. Un courriel d'information sera envoyé aux clubs intéressés.

. **Sections Sportives Scolaires :**

- Aurélien FERRARI, CTR, a rendez-vous avec la direction du Collège Victor DEMANGE de BOULAY et les dirigeants du CA BOULAY pour créer une nouvelle section.
- Section de MONTIGNY-LÈS-METZ : une réunion en visioconférence est prévue afin de traiter les problèmes existants.
- Pôle d'Excellence du Football Amateur (PEFA) : visite de la DTN en vue d'une labellisation du Lycée Schuman de Metz.

. **Sélections** : les U16 et U17 seront vus sur une demi-journée au lieu d'une journée complète.

5. La pratique e-Foot

- Coupe nationale e-foot : le directeur général du DMF assistera à une visioconférence de présentation de cette compétition.
- Une réunion doit être programmée avec Hélios Gaming fin février : les conditions d'une compétition spécifique au DMF y seront préparées.

6. Les finances du DMF : sommes dues par les clubs

En réunion plénière réuni à AUGNY, le Comité de Direction avait décidé de demander aux clubs dont la dette s'élève à plus de 1 000€ de régler impérativement pour le 15 janvier 2022. Passé ce délai, leur dossier serait transmis à la Commission Administrative du DMF pour décision coercitive à prendre.

La date butoir n'est pas modifiée. Toutefois, un dernier rappel sera envoyé aux clubs qui n'auront pas encore donné la suite qui convient pour le 15 janvier 2022.

7. Les aides aux clubs : l'enquête

Le DMF souhaite maintenir sa politique d'aide aux clubs. Un questionnaire sera envoyé via Google Forms à tous les clubs mosellans afin de mieux connaître leurs desideratas en cette matière. Que préfèrent les clubs : un bon d'achat, des tablettes pour la FMI, des buts de football animation ou autres ? Les retours seront exploités afin de satisfaire au mieux les souhaits des clubs dans la limite du montant de l'enveloppe qui sera alloué à cette opération.

8. Les événements et manifestations à préparer

Les incertitudes liées à la situation sanitaire amènent le Bureau du Comité de Direction à décider :

- du report des « Rencontres du président » programmées au mois de février, celles de janvier ayant déjà été reportées par une décision du Bureau lors de sa réunion du 13 décembre 2021
- de la tenue de la réunion plénière du 7 février par visioconférence
- du maintien, jusqu'à nouvel ordre, des « Trophées Arbitres-Éducateurs » programmés le 23 mars 2022
- du report des rassemblements U 11 prévus les 22 et 29 janvier prochain.
- du report de la remise du Challenge du Meilleur Club de Jeunes et des LAURIERS du Fair-Play.

9. Le week-end des bénévoles à Clairefontaine

La FFF via la LFA organise un week-end au Centre National du Football de CLAIREFONTAINE les 5 et 6 mars 2022. L'objectif en est triple : remercier les bénévoles en leur offrant une journée inoubliable, valoriser la jeunesse bénévole et apporter une culture Foot aux futurs dirigeants. Le DMF doit choisir 11 participants, le contingent de la LGEF étant de 60, les deux encadrants compris. Chaque vice-président aura à proposer des bénéficiaires choisis dans une liste de dirigeants étant licencié depuis un maximum cinq saisons consécutives. Vincent MERULLA, président de la Commission Mosellane du Bénévolat a effectué un tri de candidats éligibles. La liste des participants du DMF sera à communiquer à la LGEF pour le 29 janvier 2022. Les modalités pratiques de ce week-end seront communiquées aux participants ultérieurement.

10. Distinctions

- Achat de médailles :

Le stock de médailles du DMF s'amenuisant, un premier devis a été demandé pour l'achat de médailles. Le montant de ce dernier étant jugé élevé, un devis supplémentaire est sollicité. Celui-ci s'élève à plus de 7 000€. Une version matérielle est demandée avant décision d'achat lors de la réunion plénière du Comité de Direction du 7 février 2022.

- Listes de médaillés :

Les clubs mosellans ont sollicité des médailles de LGEF et de DMF pour leurs dirigeants méritants. Des propositions pour des médailles FFF seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission Régionale du Bénévolat et des Distinctions. Le DMF, pour la promotion du 1^{er} janvier 2022, a proposé de ses dirigeants à la Commission départementale d'attribution des médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif pour l'obtention d'une de ses médailles (or, argent, bronze).

Le Bureau du Comité de Direction valide la liste des médaillés du DMF, promotion 2022.

11. Nouvelle formule de réunion du CD

La proposition sera présentée lors la réunion plénière du Comité de Direction du 7 février prochain.

12. Le bilan des actions caritatives : « Un enfant, un jouet » et Téléthon

- « Un enfant, un jouet »

Plus de 1 700 U7, U9, U8F et U10F ont fait don d'un de leur jouet remis au Secours Populaire de la Moselle, aux Restos du Cœur, aux Cœur éléphant et à Assajuco Émmaüs Dieuze.

Cet élan de générosité a été rendu possible grâce aux enfants, à l'investissement des éducateurs des clubs participant, aux dirigeants des clubs d'accueil et aux municipalités qui ont mis à disposition leur salle.

- Téléthon

Le TÉLÉTHON du DMF s'est déroulé le samedi 4 décembre 2021 au FIVE de Moulins-Lès-Metz. 19 équipes U9, 5 équipes 10F ainsi que 20 équipes U11 ont participé. Cela a représenté 30 clubs. (293 participants dont 40 filles)

Une somme totale de 1149€ a été recueillie (990€ d'engagement des clubs ; 50€ de dons sur place et 109€ de l'ESAP METZ pour l'action réalisée en interne)

Les clubs et les municipalités d'accueil seront destinataires d'un courrier de remerciement.

13. Divers

- « Un ballon qui rassemble » :

L'objectif principal de ce projet du FC METZ est de consolider le partenariat FC METZ/Génération Foot dans les dimensions culturelle, sociale, sportive, scolaire, humanitaire. Deux voyages, l'un au Sénégal pour les jeunes du FC METZ fréquentant le Collège de l'Arsenal en avril 2022, l'autre en Moselle en février 2023 pour les jeunes Sénégalais. Sollicité par le FC METZ, le DMF souscrit au projet et contribuera à hauteur de 3 000€ auxquels s'ajouteront les dotations habituelles aux clubs mosellans. Le DMF est ainsi associé à ce projet et attend les bénéfices pour le football des jeunes en Moselle.

- Trophée « Champion de MOSELLE »

Pour les ½ finales, en l'absence de réponse de l'AS TALANGE, club retenu en 2019, un autre club sera sollicité pour l'organisation des deux rencontres programmées le dimanche 19 juin 2022. Pour la finale du mercredi 22 juin 2022 en nocturne, la commune de METZ sera sollicitée pour l'obtention des installations du Stade Dezavelle.

- ½ finales du Championnat de France des U19 des 28 et 29 mai 2022

Un groupe de travail responsable est constitué autour de Claude KEIME. Y participeront Henri VIGNERON, Vincent MERULLA, Aurélien FERRARI, Manu SALING et Pierre TAESCH. Une première réunion préparatoire sur les installations d'AMNÉVILLE est programmé le 10 mars avec le responsable envoyé par la FFF.

- Rassemblement départemental des U11

Initialement prévu à AMNÉVILLE à la même date que les ½ finales U19, le DMF est à la recherche d'un autre lieu.

- Championnats FUTSAL MOSELLE Jeunes

Le protocole sanitaire le permettant, le programmes des rencontres suivra son cours jusqu'à nouvel ordre.

14. Informations du directeur général

- **FAFA** : présentation de la liste des subventions et des clubs bénéficiaires avec la nature des projets.
- **Club FC METZ-MOSELLE** : cette saison 6 des 8 présidents des clubs partenaires du FC METZ ont changé.
- **Organisation des services** : en raison des mesures gouvernementales, le personnel assure son service en télétravail et /ou en présentiel, une permanence étant assurée chaque matin de chaque jour de la semaine. Cette organisation court jusqu'au 24 janvier 2022 dans l'attente de nouvelles mesures.
- **Primes de fin d'année des personnels** : le montant de celle-ci reste à fixer par le Comité de Direction.
- **Agent de développement** : Vincent VAUDCHAMP ayant souhaité donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle ne sera plus comptabilisé dans les effectifs du personnel du DMF le 31 janvier 2022 passé. Tom LAURENT assurera les tâches qui lui étaient dévolues au Service Développement et Communication.

15. Informations du secrétaire général

- Textes votés par l'Assemblée fédérale du 11 décembre 2021 :

Les textes réglementaires du DMF seront impactés par les modifications apportées aux Règlements Généraux (autorisation et interdiction de surclassement) ainsi qu'au Statut Mosellan de l'Arbitrage (organisation et fonctionnement de l'arbitrage, l'arbitre et son club)

- Procès-verbaux :

Les PV des réunions du Comité de Direction (Bureau et plénière) de l'automne sont rédigés. Ils attendent l'imprimatur pour publication. Le PV de l'AG 2021 reste à finaliser.

16. Tour de table

Henri VIGNERON : un groupement de clubs se prépare dans le secteur Sidérurgie avec la JS DISTROFF et l'AS VOLSTROFF.

Vincent MERULLA : à date le DMF compte 562 arbitres, 51 sont candidats à la formation initiale. Le cap des 600 licenciés arbitres pourrait être franchi cette saison.

Pierre TAESCH : malgré la Covid-19, la formation de délégué Futsal est maintenue. Un nouveau président de l'UGSEL (Fédération Française de l'enseignement catholique) est élu. Une réunion avec le club de COURCELLES/CHAUSSY est programmée au 17 janvier 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Henri VIGNERON, secrétaire général